

« Le président peut être fier de ce qu'il a produit d'UNIR..., mais il y a encore du travail » **P.4**



INVITEE SPECIALE

La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité N° 30 du 9 Août 2013 **250 FCFA**

Editorial: Déchéance et psychodrame politique
LEGISLATIVES 2013, OPPOSITION DEBOULONNÉE



P.3



**CONSTRUIRE LE TOGO OU MARCHER POUR LE TOGO...
LE VRAI PEUPLE A FAIT SON CHOIX**

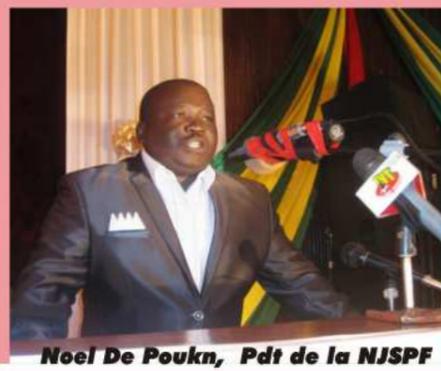
**RECUSANT LA VALIDITE D'UNE DECISION
DU MINISTRE NUNYABU**

Le directeur des Affaires domaniales et cadastrales tente d'exproprier un terrain de 18 lots rétrocédé à la Collectivité ALOMADIAKPEDEDE d'Agoè-Nyivé

**LA CENI REALISE UN
EXPLOIT HISTORIQUE**



P.7



LEGISLATIVES 2013/ REGION DES SAVANES

**Noel de Poukn
artisan de la victoire
du parti UNIR **P.4****

**HOMMAGES
A LA PRESIDENTE
ANGELE AGUIGAH**

Editorial

Par Yves GALLEY

Déchéance et psychodrame politique

L'échiquier politique togolais bouillonne et bourdonne, de trop, depuis la proclamation par la Commission électorale nationale indépendante des résultats provisoires du scrutin du 25 juillet. Union pour la République se distingue par sa hauteur d'esprit dans la gestion de l'euphorie que suscite sa victoire historique. Par contre, ses adversaires politiques, outre dissimuler leurs figures dans les draps usés de la contestation et de la vilénie, plongent mains et pieds liés dans ce qu'on peut appeler un psychodrame politique. Et c'est bien le fameux "Chef de file" des marches de contestation Jean-Pierre Fabre qui, perché sur son petit escabeau d'orgueil et de leadership, donnait le ton en attribuant la débâcle de l'opposition à la Coalition Arc-en-ciel qu'il accuse de n'avoir pas prêté le flanc pour aller au dernier scrutin en rang uni. Et quand Jean Kissi de la Coalition Arc-en-ciel choisit de lui répondre, il camoufle sa vérité dans un subtil euphémisme en estimant que dans la perspective des présidentielles de 2015, il faut à l'opposition un leader qui a "des instincts de rassembleur". C'est dire, à bien le comprendre, que leur collègue Jean-Pierre Fabre, narcissique caractérisé et boulimique du pouvoir n'a pas le charisme, l'humilité et la hauteur nécessaire pour être "Chef de file de l'opposition". De son côté, Kofi Yamgnane, se montre très sévère à l'endroit de la Coalition Arc-en-ciel de s'être fait instrumentaliser par le pouvoir pour tenter de dénigrer la liste « SURSAUT NATIONAL » en l'accusant de « régionalisme » au cours de la campagne électorale dans le Dankpen. Agbéyomé Kodjo, le plus grand perdant de ce processus, en accusant le pouvoir de bourrage d'urnes à Yoto où il a été laminé par Arc-en-ciel dit à demi-mot que le pouvoir a aidé les gagnants, c'est-à-dire ses collègues de l'opposition. Le seul point sur lequel les deux entités restent en harmonie, c'est le boycott du prochain gouvernement mais là aussi, disons que rien n'est encore scellé, si on sait que dans les rangs, bien d'acteurs, fatigués par le radicalisme fantaisiste ont une réelle envie de travailler pour apporter leur petite pierre pour l'édification d'une cité meilleure.



Contacts: 90 69 50 80 // 22 43 09 59

La SYMPHONIE

Récépissé N° 0445/12/01/

symphonie2012@yahoo.com

Directeur de Publication

Yao Sénam GALLEY
90 38 36 16

Rédaction

Elyas PADABADI

BROOHM Ani

Directrice Commerciale

Ghis AMEDEN

Imprimere

LA COLOMBE 22 20 02

Tirage 2000 exemplaires

NUMEROS UTILES

CHU Tokoin
22 21 25 01

CHU Campus
22 25 77 68

Commissariat
Central
22 25 47 39

Sûreté Nationale
22 21 28 71

Pompiers
118 OU 22 21 67 06

Police Secours

LITTÉRATURE TOGOLAISE

« Une Comédie sous les Tropiques » de Robert DUSSEY

L'Auteur

Robert DUSSEY est né en Centrafrique il y a quarante ans. Il y débute ses études primaires puis rejoint le Séminaire Saint-Paul (Bangui) qui lui insufflera, semble-t-il, cette ferveur chrétienne qui le guidera vers des études théologiques au Congo avec la Communauté des Béatitudes puis celle des Franciscains. En 2004 il devient le médiateur spécial de la Communauté Sant'Egidio au Togo. En 2005 il est nommé Conseiller diplomatique à la Présidence. Robert DUSSEY est titulaire d'un Doctorat en philosophie politique, enseignant-chercheur à l'Université de Lomé et chargé de cours à l'ENA (Ecole Nationale d'Administration). Son dernier ouvrage, le 6ème, « Une Comédie sous les Tropiques » est son 2ème roman après « La vie sans vie ». Enfin au chapitre de ses distinctions honorifiques nous pouvons retenir que M. Robert DUSSEY a été élevé ce 29 Mars 2012 au titre de Chevalier de la Légion d'Honneur de la République Française.



RESUME DE L'ŒUVRE

Le livre constitué de trois parties de taille inégale qui décrivent l'univers noir et tragique d'un pays imaginaire dénommé République de Korodu.

I ère Partie (153 pages – 18 chapitres - 61%) : Serge, un jeune homme brillant, titulaire d'un master en management international, entre dans la vie active la libido tiraillée entre trois femmes : une prostituée, une étudiante et une fonctionnaire de banque. La première tombe enceinte, la seconde « se suicide » et la troisième continue son chemin, résignée. Régine, la prostituée, donne naissance à Steven et devient la femme de Serge dont les affaires prospèrent malgré les menaces incessantes du plus grand brigand de la ville d'Elom : Coco. En réalité Coco est le véritable père de Steven et cette vérité dévoilée entraîne la rupture du couple.

II ème Partie (59 pages – 9 chapitres - 25%) : Steven grandit entre sa mère et son beau-père en développant des comportements précoces de joueur intempestif et volage. Ses études en pâtissent et il s'enrôle finalement dans l'armée.

III ème Partie (23 pages – 4 chapitres - 9%) : Coup d'Etat au Korodu – Prise de pouvoir -

1. « Le Commandant Steven, assis à la tribune, se leva tout d'un coup, interrompit le Directeur des Douanes et proclama devant les trois mille personnes du palais, que le Directeur était démis de ses fonctions par décret présidentiel. – Qui est son adjoint ? demanda-t-il ? – C'est moi mon Commandant ! répondit une voix hésitante. – Je te nomme le nouveau Directeur des Douanes. – Oui mon Commandant ! Voici comment le Directeur des Douanes avait été nommé. Le Commandant Steven nommait et démettait en public qui il voulait sans signer un quelconque décret. »

2. « Un commandant inconnu apparemment pétri de bonnes intentions, prit le pouvoir à la surprise générale, pour finalement se révéler n'être qu'un bouffon de la pire espèce, criminel, mégalomane et schizophrène en treillis sous les tropiques. C'est, hélas, la meurtrière et sanglante répression du stade de Korodu qui aura tout changé. »

EXTRAITS

1. « Le Commandant Steven, assis à la tribune, se leva tout d'un coup, interrompit le Directeur des Douanes et proclama devant les trois mille personnes du palais, que le Directeur était démis de ses fonctions par décret présidentiel. – Qui est son adjoint ? demanda-t-il ? – C'est moi mon Commandant ! répondit une voix hésitante. – Je te nomme le nouveau Directeur des Douanes. – Oui mon Commandant ! Voici comment le Directeur des Douanes avait été nommé. Le Commandant Steven nommait et démettait en public qui il voulait sans signer un quelconque décret. »

2. « Un commandant inconnu apparemment pétri de bonnes intentions, prit le pouvoir à la surprise générale, pour finalement se révéler n'être qu'un bouffon de la pire espèce, criminel, mégalomane et schizophrène en treillis sous les tropiques. C'est, hélas, la meurtrière et sanglante répression du stade de Korodu qui aura tout changé. »

REMARQUES

D'un côté « une Comédie sous les Tropiques » est un bon livre de divertissement à rebondissement. De l'autre, un certain nombre de points pourraient faire froncer les sourcils du lecteur attentif et pointilleux :

1. La deuxième partie du roman est pratiquement un auto copier-coller d'un précédent roman du même auteur « La vie sans vie » (expressions, scènes, lieux et quelques fois prénoms identiques) et le chapitre 8 du livre ressemble à quelques éléments près au premier chapitre du même roman : une femme qui accouche par césarienne d'un enfant né sous de mauvais auspices avec un docteur chirurgien alcoolique qui oublie un bistouri dans le ventre de sa patiente. Est-ce une habitude dans les hôpitaux de la ville d'Elom (Lomé) ?

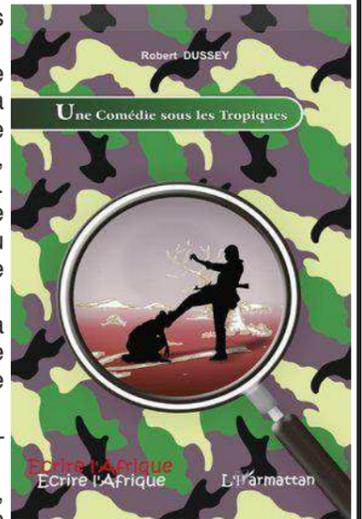
2. Le mot « armée » n'apparaît qu'à la page 215 quand Steven s'y enrôle. La majeure partie du livre (+85%) est consacrée à des affaires de mœurs et de libido, seuls moins de 15% sont consacrés au putsch, à l'ivresse du pouvoir, au « STEVEN SHOW » et au dénouement, contrairement à ce que la couverture pourrait laisser supposer mais également aux commentaires et à la présentation qui est faite du livre.

3. La troisième partie est l'exacte description de scènes que nous avons vues dans l'actualité (Daddis Show).

4. Au début du livre nous pouvons lire : « A tous les Démocrates africains, Que ceux qui veulent faire de votre vie 'une rivière de sang' au dire de l'autre, aient honte à jamais. » Une expression 'rivière de sang' dont l'auteur n'est autre que Kadhafi. Est-ce une œuvre destinée à soutenir tacitement les ennemis de Kadhafi ... la France? L'auteur du livre a été décoré le jeudi 29 mars d'une des plus hautes distinctions du mérite français : Chevalier de la Légion d'Honneur.

5. Le coût du livre : 10 000 Fcfa, le tiers du salaire théorique minimum au Togo, dans le formel (SMIG) ... un peu trop cher !

En achevant ce roman je me suis demandé si je venais de lire une comédie sous les tropiques ou une tragédie sous les tropiques. Je ne comprenais pas au départ la place du mot « comédie » dans cette histoire triste, jonchée de cadavres et de désolation. Je me suis documenté sur le mot « comédie » et je suis tombé sur cette citation de Pythagore : « Le monde est une comédie dont les philosophes sont les spectateurs ». Je vous invite donc à (re)découvrir une facette du monde vue par le philosophe Robert DUSSEY.



Construire le Togo ou marcher pour le Togo, le vrai peuple a fait son choix

La course au parlement a livré ses champions, UNIR sabre le champagne pour savourer le fruit des efforts de plusieurs années de travail méthodique sur le terrain, alors même que certains de ses adversaires, en pleine convulsion à la suite de la dernière débâcle électorale, sont vite retournés à leurs premières amours : marches de contestation. Analysés à la loupe, les résultats suscitent néanmoins quelques interrogations notamment sur le découpage électoral. La course au parlement a livré ses champions, UNIR sabre le champagne pour savourer le fruit des efforts de plusieurs années de travail méthodique sur le terrain, alors même que certains de ses adversaires, en pleine convulsion à la suite de la dernière débâcle électorale, sont vite retournés à leurs premières amours : marches de contestation. Analysés à la loupe, les résultats suscitent néanmoins quelques interrogations notamment sur le découpage électoral.

« Conquête de l'électorat, assuré d'une majorité au prochain parlement, Unir a déjà le sourire aux lèvres », titrions-nous dans notre parution N°29 du 23 juillet dernier. A juste raison... Mais une opposition complètement asphyxiée, fracassée et écabouillée au sortir du scrutin du 25 juillet, autrement une razzia sans précédent du parti UNIR, on pouvait le pronostiquer sans forte conviction. Mais pour être objectif, une opposition qui s'est montrée tout le temps indécise, incohérente, perplexe, pour mieux dire incapable, les résultats reflètent la physionomie du match. Versatiles, les ténors de l'opposition radicale se sont cassé toutes les gueules pour balancer le peuple dans tous les sens en l'abreuvant de toutes les utopies tout au long du processus électoral. Plus d'une fois, ils ont promis forcer l'abdication de Faure Gnassingbé, ils ont promis ne jamais dialoguer que pour négocier son départ, ils ont juré ne jamais rejoindre une Céni pieds et mains acquis au pouvoir, mais le 24 juillet, trois de leurs mousquetaires, honte au visage et la conscience embarrassée, prêtaient serment devant la Cour constitutionnelle pour rejoindre l'équipe d'Angèle Aguigah.

En matière de conquête de l'électorat en politique, tout acteur sérieux sait que la fin d'une élection annonce une autre, mais depuis 2007, en termes de stratégie, les opposants togolais se sont plus excellés dans les marches, sit-in et initiatives pouvant attirer la foudre de la communauté internationale sur le régime. Au lieu de travailler, intelligemment. Le pouvoir, gérant avec diplomatie les bisbilles qui grippent la cohésion de son nouveau parti UNIR, a mis le temps nécessaire pour travailler dans l'ombre, quadrillant avec tact, sans le crier, toutes les parcelles de l'échiquier électoral. A l'heure des comptes, le vrai peuple a parlé. Toutefois, les résultats tels que publiés par la Céni, scrutés scrupuleusement, soulèvent une vague de réflexions.

Analyse

D'après le tableau analytique des résultats (ci-dessous réalisé par La Symphonie), il y a des déséquilibres considérables qui faussent le principe démocratique "ta voix compte pour ma voix". Prenant la circonscription électorale du Grand Lomé, les suffrages exprimés (5300626) dépassent largement ceux de toutes les régions, mais en termes d'attribution des sièges, il y a de fortes disparités. Dans les plateaux, avec neuf circonscriptions électorales, on enregistre 391066 suffrages exprimés, la Centrale 4 circonscriptions, 193762 suffrages



exprimés, les Savanes 4 circonscriptions, 210957 suffrages exprimés, la kara 6 circonscriptions, 284171 suffrages exprimés. Avec un écart de 317432 voix, l'opposition dans le Grand Lomé ne devance Unir que de six sièges, alors qu'avec 59274 voix d'écart, Unir dans les plateaux recueille une avance de 19 sièges (22 contre 3) ; dans la Centrale, avec 88792 voix d'écart, Unir devance l'opposition de 10 sièges (11 contre 1) ; dans la Kara, avec 94313, Unir devance l'opposition de 11 sièges (14 contre 3).

Le découpage électoral attribue 25 sièges à la région des plateaux qui a, sur la liste électorale des législatives 2013, 662.583 inscrits, à la région maritime (Lomé y compris) qui compte 1.374.455 inscrits, il est également attribué 25 sièges.

Ce qu'il faut comprendre

Le combat le plus important qui valait la peine d'être mené dans tout ce processus électoral, c'est le découpage électoral, et non la limitation des mandats présidentiels avec effet immédiat ou la réintégration au parlement des 9 députés de l'ANC. Le Grand Lomé pourrait avoir jusqu'à 18 ou 20 sièges, le nombre de sièges attribué à certaines régions devrait être replacé au centre des débats. Doit-on accuser le pouvoir sur ce registre ? Et ben, non, l'opposition est victime de ses propres turpitudes, le pouvoir a multiplié au moment opportun une multitude de cadres de discussions pour plancher sur les grandes questions qui fâchent, en ce moment J-P Fabre et les siens gambadaient comme de petits cabris dans les rues et se faisaient passer pour des stars radio.

Le peuple s'est-il trompé

La vérité des urnes que la Cour constitutionnelle s'apprête à valider vient déstabiliser une conviction d'avant élection qui retient l'épisode houleux des multiples mouvements sociaux (la plupart initiés par le CST et la Synergie des travailleurs du Togo (STT)) pour attendre de pied ferme

une piètre performance du parti UNIR. A en croire le verdict, UNIR 62 sièges ; Collectif Sauvons le Togo 19 sièges ; Coalition Arc-enciel 6 sièges ; UFC 3 sièges ; Sursaut national 1 siège, le peuple se serait forgé lui-même d'autres instruments de mesure et d'évaluation de la gouvernance de Faure Gnassingbé, et n'entend plus se laisser distraire par les démonstrations oiseuses couplées d'initiatives sans tête ni queue d'une opposition complètement déboussolée.

La maigre foule qui a répondu à l'appel à manifestation du FRAC/CST dans les rues de Lomé le samedi dernier pour contester les résultats du scrutin est une illustration parfaite du degré de maturité de ce peuple qui aura finalement choisi de faire foi à la branche politique qui mise beaucoup plus sur l'édification d'une nation qui rassemble tous ses fils et filles dans un seul creuset. A travers un langage politique sain, la flexibilité, la préoccupation sans cesse grandissante pour l'égalité des moyens d'expression de tous les

partis politiques (en témoignent les millions débloqués, une première, pour appuyer la campagne électorale des partis méritants), la prolifération des infrastructures portée par le concept "Togo en chantier", la revalorisation de la femme et de ses droits, le lourd investissement pour améliorer la santé publique et l'accès à l'emploi des jeunes, entre autres, et la pléthore de projets jetant les bases d'un Togo de demain plus rayonnant, le régime exprime sa volonté de créer les meilleures conditions afin que tous les bras valides se liguent pour booster le développement du pays. L'aboutissement heureux du long et complexe processus électoral même est un fait, cela va sans dire, à mettre à l'actif du pouvoir, décidé à consentir d'énormes sacrifices pour assouvir tous les caprices, même ceux incongrus de ses adversaires, juste pour garantir la stabilité sociale. Tous ces efforts ne seraient pas passés inaperçus, le peuple a bien pris conscience de la

disposition élevée de ses dirigeants à le libérer des carcans de la misère, du chômage, mais surtout des divisions instrumentalisées par des conceptions ubuesques du fonctionnement de la République forgées par certains acteurs politiques sans scrupules pour corrompre et révolter les esprits faibles.

Ce qui attend UNIR

UNIR ne va pas rentrer au parlement avec toutes ses têtes de liste affichées au cours du processus électoral. Il est improbable d'attendre Atcha Dédji, DG Togocel, IHOU Yaovi Attigbè, DG UTB, Sossou Victor, Consul de la Slovaquie, entre autres, au parlement. Il est important de procéder à un renforcement de capacité des élus, surtout ceux qui viennent de rentrer dans le circuit, pour une assemblée nationale truffée de députés efficaces et capables, avec une prestation meilleure à celle de la bande à Abass Bonfoh qui a bouclé son long mandat sans la moindre proposition de lois, avec comme bilan quelques interpellations sporadiques des ministres du gouvernement sur des sujets sans grande portée. Pour un fonctionnement harmonieux de toutes les entités réunies au parlement, le parti majoritaire devrait éviter de frustrer constamment la minorité en imposant son diktat à tout va. Pour entretenir la dynamique de la stabilité sociale, Unir doit avoir le courage d'opérer des réformes constitutionnelles et institutionnelles qui répondent aux profondes aspirations du peuple. Le parti, pour perpétuer sa domination de l'échiquier électoral dans l'optique des présidentielles de 2015 devrait éviter de tomber dans l'euphorie de sa victoire et continuer par travailler. Même en enregistrant des percées dans certaines circonscriptions hier réputées bastions de l'opposition, il lui reste beaucoup à faire, surtout dans la région maritime.

TABLEAU ANALYTIQUE DES RESULTATS SUR FOND DE DECOUPAGE ELECTORAL

REGIONS	SUFFRAGES EXPRIMES	SIEGES OBTENUS	ECART DE VOIX UNIR/ OPPOSITION	CIRCONSRIPTIONS ELECTORALES
MARITIME	UNIR 196524	7	446598	6
	OPPOSITION (+IND) 643122	18		
PLATEAUX	UNIR 225170	22	59274	9
	OPPOSITION (+IND) 165896	3		
KARA	UNIR 189242	14	94313	6
	OPPOSITION (+IND) 94929	3		
SAVANES	UNIR 128705	8	46 453	4
	OPPOSITION (+IND) 82 252	4		
CENTRALE	UNIR 141277	11	88792	4
	OPPOSITION (+IND) 52485	1		
GRAND LOME	UNIR 106597	2	317432	1
	OPPOSITION (+IND) 424029	8		

INVITEE SPECIALE

« Le président peut être fier de ce qu'il a produit d'UNIR..., mais il y a encore du travail »

Le 31 juillet au Césal à Lomé, à travers une causerie-débat avec les femmes venues de tous horizons, la Convention des femmes pour UNIR (CFU) a donné le ton de la célébration du 51^{ème} anniversaire de la journée internationale de la femme africaine. Mme Léontine Akakpo, représentant la ministre de la promotion de la femme, Mme Kadjaka Molgah et la ministre Henriette Kuevi Amedjogbé, membres de la CFU ont, sous la houlette de leur présidente Mme Kayi Raymonde De SOUZA, entretenu les participantes sur le thème : « Mettons fin aux violences à l'égard de la femme et de la jeune fille ». En marge de cette activité, La Symphonie a échangé avec la présidente CFU. Outre son regard sur le statut de la femme togolaise et les activités liées à la célébration de cette journée, elle s'est également prononcée sur l'implication de la CFU dans la victoire du parti UNIR aux législatives dernières. Lire...

LA SYMPHONIE : Pour vous, que représente la journée internationale de la femme africaine ?

Mme Kayi Raymonde DE SOUZA : En fait, cette journée internationale de la femme africaine, c'est l'occasion pour profiter rassembler les femmes, pour les mettre au fait de l'évolution de la situation de la femme, surtout dans notre pays où tout est fait maintenant en faveur de la femme pour qu'elle ait son statut qui soit égal à celui de l'homme, pour qu'il n'y ait pas de disparités entre hommes et femmes.

51 ans après le lancement de la célébration de cette journée, quel est selon vous le statut de la femme togolaise ?

Le statut de la femme togolaise est beaucoup plus évolué qu'on ne le croit. Par exemple au niveau des salaires entre hommes et femmes au Togo, il n'y a pas de discrimination. On peut dire que nous sommes en avance sur certains pays africains et même européens, et le plus important, c'est que le président de la République a voulu mettre à l'honneur la femme, donc il a fait voter par le parlement la loi sur la parité hommes et femmes, il y a donc bien d'autres indicateurs qui nous permettent d'affirmer aujourd'hui que le statut de la femme essaie d'évoluer au Togo. **Le thème retenu cette année pour la célébration de la journée internationale de la femme africaine, quelle est sa portée pour la femme dans la société togolaise ?**

Pour la femme dans la société togolaise, on essaie de mettre fin aux violences, c'est un travail de labeur, le thème même est



Mme Kayi Raymonde De SOUZA, Pdt de la Convention Femmes pour UNIR

révélateur : « Mettons fin aux violences à l'égard de la femme et de la jeune fille ». En fait, c'est un travail de longue haleine, parce qu'il n'y a pas seulement les violences physiques, il y a les violences morales, donc c'est tout une éducation pour reprendre à la base et inciter les femmes à aller vers la justice et vers les tribunaux pour pouvoir porter plainte si elles sont victimes de ces genres d'exactions et reconnaître à la femme certains droits surtout en cas de veuvage. **Vous avez profité de cette journée pour lancer la vulgarisation du code des personnes et de la famille, qu'est-ce que les innovations apportées à ce document vont changer au statut de la femme togolaise ?**

Le code des personnes et de la famille va changer beaucoup de choses non seulement par rapport aux femmes mais par rapport aux

hommes, parce que maintenant la monogamie est instituée comme le droit commun, même si on laisse l'option entre la monogamie et la polygamie, et ensuite le droit du conjoint survivant, il y a des réformes qui ont été faites en ce sens pour améliorer sa situation pour lui éviter de se retrouver dans une totale détresse en cas de disparition de son conjoint **Un de vos membres, Mme BAGNAH-GAMON Bantié a été candidate sur la liste UNIR du Grand Lomé, c'est un acte majeur pour la Convention des Femmes UNIR (Rires...) En fait, outre Mme BAGNAH, il y a bien d'autres membres de la CFU positionnée comme candidates par le parti UNIR sur ses listes, on remercie infiniment le président de la République qui a fait confiance à ces femmes-là pour qu'elles aillent aux élections et comme vous le**

savez, il y en a beaucoup qui ont remporté des sièges, donc on les remercie infiniment.

Les actions de la CFU ont donné un coup de pouce remarquable à la politique sociale du Chef de l'Etat, les résultats des dernières législatives le confirment, vous êtes fières de vos œuvres ?

Le président peut être fier de ce qu'il a produit d'UNIR et de la convention des femmes Unir, mais il y a encore

du travail. On ne peut pas se satisfaire de ce qui est fait, il y a encore du travail à faire et chaque jour qui passe, on essaie de poser notre édifice pour que l'ensemble des femmes togolaise, qu'elles fassent partie de la CFU ou non, on va collaborer ensemble pour mener à bien le statut de la femme, surtout la politique du Chef de l'Etat en matière d'égalité du genre.

Propos recueillis par la Rédaction

LEGISLATIVES 2013/ REGION DES SAVANES

Noel de Poukn, artisan de la victoire du parti UNIR



Noel De Poukn, Pdt national de la NJSPF

Réputée bastion du parti au pouvoir, le dernier épisode tragique marqué par la mort de deux élèves à Dapaong a vite basculé, dans l'entendement de l'opinion, la région des savanes à un fief entièrement acquis à l'opposition. Les résultats issus des urnes au dernier scrutin ont pris plus d'un à contre-pied. UNIR s'en sort avec 8 sur 12 sièges à pourvoir dans l'ensemble des 4 circonscriptions électorales que compte la région des savanes. Particulièrement à Dapaong, le parti a raflé 2 sièges sur les 3 à pourvoir. Cette brillante performance est loin d'être le fruit du hasard, l'investissement d'envergure des cadres de la région avec pour chef de file Noel de Poukn a contribué à propulser UNIR aux sommets inattendus. A travers des campagnes de proximité dénommées "opérations cœur à cœur", des meetings géants de grande attraction et un plan de communication stratégique, le président de la Nouvelle jeunesse pour le soutien au président Faure, Noel de Poukn, en parfaite communion avec toute la jeunesse mobilisée et déterminée, a réussi à convaincre et à rassurer l'électorat de la portée constructive de la politique de Faure Gnassingbé et la noblesse des idéaux du parti UNIR. Au finish, le travail a payé, et l'opposition, connue pour être très paresseuse devra redoubler d'efforts si elle tient à renverser la tendance. **BROOHM Ani**

RESULTATS D'UN SCRUTIN REGULIER APPROUVE A L'INTERNATIONAL

Des contestations qui frisent un scandale politique

De mémoire, le Togo n'a jamais montré autant de talent et de réussite dans l'organisation d'un scrutin comme ce fut le cas le 25 juillet dernier. Du coup, notre pays qui, malgré le succès organisationnel des législatives de 2007 et des présidentielles de 2010 ne pouvait être cité en exemple dans la sous-région, se voit propulser très loin au rang des pays modèles en gestion des échéances électorales. Le Togo, aux yeux des analystes a réalisé une performance que le Mali et le Zimbabwe n'ont pu égaler. La Commission électorale nationale indépendante qui a jeté son ancre dans l'impartialité, le modernisme et la transparence, appuyée par un gouvernement volontaire et ouvert, a tout simplement créé la surprise par l'ensemble de ses œuvres. Et les observateurs de la communauté internationale, au-

delà des recommandations pertinentes que le gouvernement prendra en compte, sont unanimes pour reconnaître le déroulement d'un scrutin libre, transparent et équitable. Cependant, une frange de l'opposition togolaise, non contente de ses résultats mérités opte pour le langage de la contestation. Avec seulement 19 sièges de glanés d'après les résultats provisoires, le Collectif Sauvons le Togo, dissimulé dans les plis du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), (au fait c'est les "maux" de la même famille), était dans les rues le samedi dernier pour inaugurer un nouveau cycle de plusieurs mois de marche pour contester la volonté du peuple. « Le CST dénonce avec la plus grande fermeté, tout en les rejetant catégoriquement, les prétendus "résultats provisoires" des

élections législatives du 25 juillet 2013, publiés par la CENI » indique un communiqué de ce regroupement politique qui poursuit : « Fraudes, corruption, achats de conscience, harcèlement, intimidations, menaces et désordres de toutes sortes et de toute nature ont émaillé le processus, sur l'ensemble du territoire national ». Et c'est dans cette dynamique que Jean-Pierre Fabre et les siens ont convié les populations à une grande marche pour exiger encore mille choses : « la vérité des urnes ; la mise en œuvre effective et consensuelle des réformes politiques avant toute nouvelle élection au Togo ; la libération immédiate et sans condition de tous les militants et sympathisants du CST arbitrairement arrêtés et détenus ; la levée de toutes inculpations

qui pèsent encore sur les dirigeants des partis politiques de l'opposition ; la cessation immédiate des tentatives de musellement des médias privés telle que la Radio Légende ; la cessation immédiate de toute poursuite arbitraire, intimidation, répression et harcèlement des populations sur toute l'étendue du territoire ».

« C'est un scandale, le théâtre que l'opposition offre encore dans les rues. Au lieu d'user d'humilité intellectuelle pour prendre conscience de leurs tares patentes, ils s'activent de nouveau pour exposer les jeunes aux répressions policières », déplorait un diplomate occidental. Agbéyomé Kodjo, battu à plate couture dans son Yoto natal se bat contre sa déchéance politique en criant au scandale, alors que c'est plutôt la Coalition Arc-en-ciel

, un autre regroupement de l'opposition qui l'a écrasé. Assuré de sa disparition de la carte politique, il s'en prend à Faure Gnassingbé. Avec plusieurs années politiques dans les pattes, des figures de proue de l'opposition contestataire sont toujours habitées par un esprit vide d'inspiration et de lucidité, se font "baiser" à tous les rendez-vous électoraux et n'arrivent toujours pas à inventer le fil à couper le beurre. Somme toute, la Coalition Arc-en-ciel et le Collectif Sauvons le Togo ont exprimé ouvertement leur incapacité à prouver que la victoire du parti UNIR est irrégulière, et par conséquent, ils ont juré tous les dieux qu'ils n'introduiront pas de recours à la Cour constitutionnelle. Ce qui se comprend aisément.

J. Ange, J. Ange

BAROMETRE

A la hausse

KOMI TÊKO KOUDOUVOH



DG de la Police Nationale, Commandant FOSEL 2013. Bien connu pour être professionnel, M. Koudouovoh s'est montré à la hauteur de sa tâche en assurant avec une parfaite réussite la

sécurisation des législatives 2013. De la campagne électorale au scrutin, les agents FOSEL se sont très bien illustrés en termes de disponibilité, de discipline, de ponctualité et de gestion des événements, ce qui a le mérite de maintenir aujourd'hui le Togo dans une stabilité fort peu prévisible quelques semaines plus tôt. Koudouovoh serait très bien aimé de ses éléments, tout le contraire pour son prédécesseur, c'est ce qui force, selon un agent, la discipline sur le terrain et qui évite des exactions en guise de sabotage.

A la baisse

AGBEYOME KODJO



Président Obuts., Ancien premier ministre, ancien président de l'assemblée nationale, M. Agbéyomé comptait vivement retourner au parlement. Au dernier scrutin, il était tête de liste

du CST dans son Yoto natal. La population l'a vomé et a accordé les trois sièges à pourvoir à la Coalition Arc-en-ciel. Depuis, l'homme est au bord de l'hystérie, ne contrôle plus son langage et verse dans le verbiage.

RITOEKLA

UN PÈRE ET SA FILLE ENCEINTE

Un père voit sa fille de 18 ans rentrer de l'école et lui annonce :

- Papa, je suis enceinte !
- C'est pas possible !, répond le papa. Dis-moi que ce n'est pas vrai ! Et puis d'abord, qui est le père ?
- Allons papa, répond la fille, quand tu manges une boîte de fayots, est-ce que tu sais lequel t'as fait péter ?

UN MACHO ET SA FEMME

C'est un macho qui vient de se marier avec une femme sexy. Le lendemain des noces, il dit à sa femme :

- Bon, alors ma chérie, maintenant dans cette maison, il va y avoir quelques règles à respecter. Tout d'abord, il faut savoir que je rentrerai à la maison si je le veux et à l'heure que je veux. Et je ne veux pas de chamailleries pour autant au moment où j'arrive. Je veux aussi qu'il y ait un bon repas sur la table en une demi-heure si j'ai envie de bouffer. Je ne veux aucune discussion quand je m'en vais pêcher, chasser, boire un coup ou voir un match de foot avec les copains. C'est bien compris ?

Alors la jeune mariée lui répond :

- Pas de problème, c'est d'accord pour moi. J'aurai juste une seule règle à édicter, quant à moi : tous les soirs à 21 heures, il y aura du sexe à la maison, que tu sois là ou pas...

WEB NEWS

RAMADAN : QUELQUES IDÉES REÇUES SUR LES INTERDITS

Le ramadan, rendez-vous religieux annuel des musulmans marquant une période de jeûne d'un mois, a été fêté hier au Togo. Nous rappelons ici les vrais interdits que les musulmans ont eu à observer au cours du mois de jeûne, et les fausses idées.

Il y a l'esprit, il y a la lettre. Et parfois, l'esprit n'a plus rien à voir avec la lettre. Le ramadan, tradition religieuse tirée du Coran, souffre de nombreuses idées reçues notamment sur les véritables interdits à respecter lors de ce jeûne qui dure un mois.

Une chose est sûre, les musulmans doivent respecter trois interdits majeurs pendant le jeûne. Il leur est interdit de manger, de boire et d'avoir des relations sexuelles durant la journée, entre l'aube et le coucher du soleil. Levons tout de go le doute sur une première idée reçue. "Beaucoup de gens croient que l'on doit jeûner à partir du lever du soleil. Or, c'est à partir de l'aube, il peut y avoir une heure de différence", précise un spécialiste de la religion musulmane. Et pour le reste ?

Peut-on fumer ?

Depuis quelques années, la cigarette s'est ajoutée aux interdits du ramadan. Pourtant, fumer à l'instar de se droguer, fait partie des péchés musulmans. "Tout ce qui nuit au corps est interdit, donc la cigarette l'est évidemment lors du ramadan, mais une interprétation rigoureuse du coran l'interdit de façon plus générale".

Peut-on insulter quelqu'un ?

"Dieu n'a pas besoin du jeûne de celui qui va avoir une attitude morale répréhensible", rappelle le spécialiste Fateh Kimouche. Le mois du ramadan est un mois particulier, celui des bonnes actions. L'idée étant de faire mieux que d'habitude pour apprendre à être le meilleur possible. Insulter quelqu'un, mentir, commettre un délit, rend immédiatement caduque une journée de jeûne.

DROIT DANS LA CITE

QU'EST-CE QUE LE PARLEMENT ?

Le Parlement rassemble des élus qui représentent les citoyens, légifèrent (c'est-à-dire votent les lois) et contrôlent le Gouvernement. Le Parlement représente les citoyens. Il est souvent composé de deux chambres (on parle de parlement bicaméral) dans certains pays (France, Etats-Unis...), mais le Togo dispose d'un parlement monocaméral, c'est-à-dire une assemblée nationale sans une deuxième chambre appelée sénat.

Le Parlement contrôle l'action du Gouvernement, en le questionnant ou en procédant à des enquêtes, en votant le budget et en contrôlant son exécution.

Le Parlement vote : - les lois « ordinaires », - les lois constitutionnelles, qui portent révision de la Constitution, - les lois organiques, qui précisent le fonctionnement des pouvoirs publics, - les lois de finances, qui fixent les ressources et les dépenses de l'État pour une année, - les lois de financement de la Sécurité sociale, - les lois de programmation, qui déterminent les objectifs d'une politique publique (par exemple, en matière d'éducation) pour une période couvrant plusieurs années, - les lois autorisant la ratification des traités internationaux les plus importants. Mais dans certains cas, le pouvoir de « faire la loi » ne relève pas du Parlement, des projets de lois portant sur certains domaines peuvent être soumis aux électeurs (référendums).

Au titre du contrôle du Gouvernement, les députés disposent de différents outils: moyens d'information : questions écrites, orales (avec ou sans débat), missions d'information, groupes de travail ; - moyens d'investigation : commissions d'enquête, pouvoirs de contrôle sur pièces et sur place de l'emploi de l'argent public.

ILS ONT DIT



« La Cour constitutionnelle est une institution inféodée au pouvoir. Depuis quand on traite correctement un recours au Togo. Nous connaissons le pays dans lequel nous vivons. Nous sommes fiers de notre peuple, mais pas du pouvoir en place. Tout le peuple a honte du pouvoir. » Jean Kissi, le secrétaire exécutif de la Coalition Arc-en-ciel



« Ils ne font pas confiance à la Cour Constitutionnelle ; ils ne font pas confiance au gouvernement ; ils ne font pas confiance aux Togolais et aux votes des Togolais ; ils ne font pas confiance à la Communauté internationale et aux observateurs

nationaux et internationaux. Alors, à qui ils font confiance, si ce n'est qu'à eux-mêmes. Ceci pose un réel problème... UNIR a réussi son baptême du feu, c'est aussi l'expression d'une adhésion des électeurs au programme du parti et à la politique menée par Faure Gnassingbé. Mais ce qui était important pour le gouvernement, c'était de parvenir à une élection exemplaire. Et C'est le cas. » Gilbert Bawara, Ministre de l'Administration territoriale



« C'est une mascarade électorale sur fond de corruption massive et de fraudes électorales avérées » Agbéyome Kodjo, Pdt Obuts, tête de liste CST battu dans le YOTO



« Malgré quelques soucis dans certains centres de vote, ces élections se sont passées dans d'assez bonnes conditions. Le mérite en revient à la CENI, au gouvernement, à l'ensemble des acteurs politiques, et surtout au

peuple togolais. Merci à vous, populations éprises de paix. Je ne peux que féliciter Faure Gnassingbé pour sa victoire qui déjà se profile. Le succès de l'UNIR à ces élections dépasse l'entendement, d'un point de vue purement rationnel. Mais la rationalité est une hérésie en politique. UNIR a une large victoire, et toutes nos postures politiques futures devront prendre compte du contre-pied que les Togolais ont adressé à leur opposition. » Gerry Taama, Pdt du NET



« Un pays comme le Togo doit chercher à améliorer les conditions de vie des travailleurs et je suis convaincu qu'il est sur la bonne voie avec l'organe tripartite qu'est le CNDS. Il peut même devenir une référence en matière de dialogue social. Des revendications basées sur la violence sont une forme d'action primitive à bannir », Lech Walesa, ancien président polonais, en visite au Togo.

IMAGES DE LA QUINZAINE



MEDIAS

228 telegramme228.com
L'info en mode non stop

Togo en marche.com
Le site d'actualité toujours en mouvement

FULL NEWS .INFOS
Toute l'actualité 24h / 24

Agence AfreePress
www.afreepress.info Première agence de presse bilingue au Togo

RECUSANT LA VALIDITE D'UNE DECISION DU MINISTRE NUNYABU

Le directeur des Affaires domaniales et cadastrales tente d'exproprier un terrain de 18 lots rétrocedé à la Collectivité ALOMADIAKPEDEDE d'Agoè-Nyivé

Que valent la signature d'un ministre en fonction et le sceau de la République Togolaise posés en bas d'un document ? Dans une République normale, ledit document doit valoir ce que de droit. Mais au Togo, il existerait de "petits" agents de l'Etat, se prévalant d'un pouvoir exceptionnel, qui n'ont que faire de cette logique. C'est le cas de M. ABI TOYI, directeur des affaires domaniales et cadastrales qui rejetterait catégoriquement une décision ministérielle rétrocedant à la Collectivité ALOMADIAKPEDEDE d'Agoè-Nyivé un terrain de 18 lots qui est en passe d'être vendu à un étranger.

« Le plan de lotissement de votre terrain est extrait de la planche E2² approuvé par arrêté n° 0006 MTPMERH/DGUH du 22 Février 1983. Le retrait du plan se fera à la Direction Générale de l'Urbanisme du Développement Municipal de l'Habitat et du Patrimoine Immobilier, après versement du montant inscrit sur l'ordre de paiement ci-joint, à la régie de ladite direction. Par ailleurs, les plans des parcelles distraites de votre propriété devront porter la référence de votre lotissement et celle du plan d'urbanisme du secteur », extrait du courrier du ministre Komlan NUNYABU de l'Urbanisme et de l'habitat en date du 30 mars 2012 établissant le titre de propriété de la collectivité ALOMADIAKPEDEDE sur 18 lots que l'Etat lui rétrocedé de droit, sur une superficie de 21 ha 56a 65ca retenue. . Après les formalités administratives, la collectivité passe au bornage du terrain. Peu après, une pancarte portant mention : "ATTENTION, RESERVE ADMINISTRATIVE, TERRAIN DOMANIAL, TITRE FONCIER N°..." est érigée aux quatre coins de la parcelle.

Perplexes, les mandataires saisissent M. ABI TOYI, étant donné qu'une telle initiative aux allures de gangstérisme d'Etat ne peut relever que de sa compétence. Au cours

des échanges, celui-ci soutient mordicus que la décision du ministre Nunyabu leur attribuant les 18 lots est nulle et de nul effet. Il va plus loin pour menacer et intimider les mandataires arguant que s'ils ne prennent garde, il rendra compte au directeur général des impôts, Mme Ingrid Awadé qui va décider de leur sort. Brandir l'image d'une autorité supérieure tel un épouvantail pour escroquer de pauvres citoyens et les enfoncer au cachot de la résignation, l'attitude, digne de voyous de grand chemin, est d'une gravité intolérable. Et d'après nos informations, Mme Ingrid Awadé serait intervenue plus d'une fois pour rétablir dans leurs droits des citoyens victimes de la cupidité et d'abus de pouvoir de sieur Abi Toyi. A un autre rendez-vous, ce dernier a tout simplement demandé aux mandataires de la collectivité d'oublier définitivement et la décision du ministre, et le million versé dans les caisses de l'Etat, et les 18 lots en question. «Si vous trouvez que, le Ministre est incompétent pour de pareilles décisions, il ne tient qu'à vous de nous le signifier de manière formelle afin que nous ayons à notre disposition une pièce à conviction qui nous permettra d'en faire usage dans le respect des Lois et surtout d'apprécier à juste titre nos gouvernants», a écrit dans une note la collectivité à M. Abi Toyi.

Sans suite. Sans dormir sur leurs lauriers, les mandataires, respectivement le 25 juin 2012 et le 02 juillet 2013 saisirent le Ministre de l'économie et des finances et le Premier Ministre pour leur exposer, leurs préoccupations. Bien avant, ils ont écrit au ministre de l'urbanisme et de l'habitat pour lui signifier que M. Abi faisait opposition à l'exécution de sa décision prise le 30 mars 2012. La collectivité continue d'attendre leurs réponses, mais aux dernières nouvelles, le terrain litigieux serait en passe d'être vendu à des turcs, propriétaires de l'école internationale TOGO-TURQUIE de Lomé, et les mandataires ignorent tout de l'identité du vendeur. L'affaire suscite pour l'heure une polémique aux issues imprévisibles si l'injustice et la violation flagrante des droits des ayants droit devraient perdurer. Toutefois, la collectivité, respectueuse de l'autorité de l'Etat, reste ouverte à toutes discussions, mais les mandataires, ayant en mains une décision dûment signée du sceau de l'Etat établissant leur droit de propriété, et soutenus par toute

Reçu de l'Etat confirmant l'encaissement du droit de propriété une communauté, ne semblent disposés à admettre une quelconque expropriation de leurs terres. Une certaine opinion a vite fait de croire que cette situation traduit bien le mépris dont sont victimes les ministres du gouvernement issus des rangs de l'Union des forces du changement, une conception qu'un rapide rétablissement de la collectivité ALOMADIAKPEDEDE dans ses droits pourrait démentir. (Affaire à suivre...)



La collectivité ALOMADIAKPEDEDE surprise sur le terrain en train d'ériger



... des pancartes portant références de leur titre de propriété...



... juste à côté de la plaque d'Abi Toyi

Lettre d'attribution de l'Etat confirmant le titre de propriété de la Collectivité

PLAN DES 18 LOTS RETROCEDES AUX AYANTS DROIT

LA CENI REALISE UN EXPLOIT HISTORIQUE

HOMMAGES A LA PRESIDENTE ANGELE AGUIGAH

Ouf ! peut s'exclamer tout un peuple. L'atterrissement en douceur du vol de la commission électorale nationale indépendante (Céni) était loin d'être un pari gagné d'avance. Aucune Céni n'a jamais roulé comme sur des roulettes dans l'accomplissement de sa tâche au Togo, mais de mémoire, celle qui a conduit le processus électoral qui a abouti au scrutin du 25 juillet dernier aura affronté les défis les plus rocambolesques, mais fort étonnamment, c'est bien elle qui rafle la palme d'or en matière d'adaptabilité, d'originalité, de rigueur et de méthodologie de travail. Dans un environnement politique hautement pollué et un marquage à la culotte d'une certaine presse, les membres de la Céni ont choisi de briller par l'efficacité, pour détourner mauvais sorts et balles réelles tirées à bout portant. A l'œuvre, une équipe de quinze baroudeurs rejoints à la veille du scrutin par trois plaisantins du CST et de la Coalition Arc-en-ciel venus observer la proclamation des résultats. ANDJAO Tcha-Kpohou, SAMBIANI-KONKADJA Raphaël, LOKADI Esolabinam Komi, DJAHLIN DJANIE Paul Happy, KOLANI Lardja, AKPOTSUI Extase, TABIOU Issifou Tafta, POTOPERE Tozim, FOMBO Kokou, KEGBERO Latifou, HOMAWOO Atsu Jean Claude, KOGOE Akrima, DATE Yao, nourris par la sève du patriotisme et de l'excellence ont mobilisé toutes leurs facultés, malgré des divergences, pour accomplir leurs



La présidente de la Céni, Angèle Aguihah, entourée de ses lieutenants

différentes tâches avec le plus grand brio. Mais ce que l'histoire doit retenir est que cette dynamique et efficace équipe qui a conduit à terme le processus est conduite par une femme, Angèle Dola Aguihah. Forte, tenace et imperturbable, la présidente de la Céni a dirigé avec maestria la mission dévolue à son équipe et donne ainsi raison à Faure Gnassingbé grand partisan de la promotion de la gent féminine. Sous ses auspices, le fonctionnement de la Céni s'est hissé au diapason du modernisme.

Pour une première, une nuit électorale similaire à ce qu'ont l'habitude de nous offrir les Etats-Unis et la France nous est servie. Les prochaines échéances permettront d'améliorer le système qui passe pour l'un des plus importants gages de transparence. Seule au milieu des "loups", la présidente de la Céni a fait plus qu'on pouvait attendre d'une femme dans ce rôle, en référence à l'épisode Awa Nana. Hommages à Angèle Aguihah, qui vient de rentrer par la grande porte dans l'histoire du Togo.

Slim

LOME / APRES SON ECHEC AU BACII

Une élève poussée au suicide par l'acharnement de son papa

Le lundi 29 juillet, les résultats sanctionnant une année de dur labeur pour l'obtention du Baccalauréat 2^{ème} partie étaient tombés. Comme il est de coutume, les 51.188 candidats ayant effectivement composé, toutes séries confondues, s'en sont sortis avec des fortunes diverses. La série A, en ce qui concerne l'enseignement général, sur 25.758 candidats, 12.761 sont admis, soit 49,54% de réussite. Pour la série C, 324 ont composé, 220 ont réussi, soit 67,90%. La série D n'a pas connu un sort élogieux, 6.039 ont franchi le cap sur 17.604 élèves, soit 34,30% de réussite. L'enseignement technique comprenant neuf séries a enregistré le taux le plus élevé de réussite.

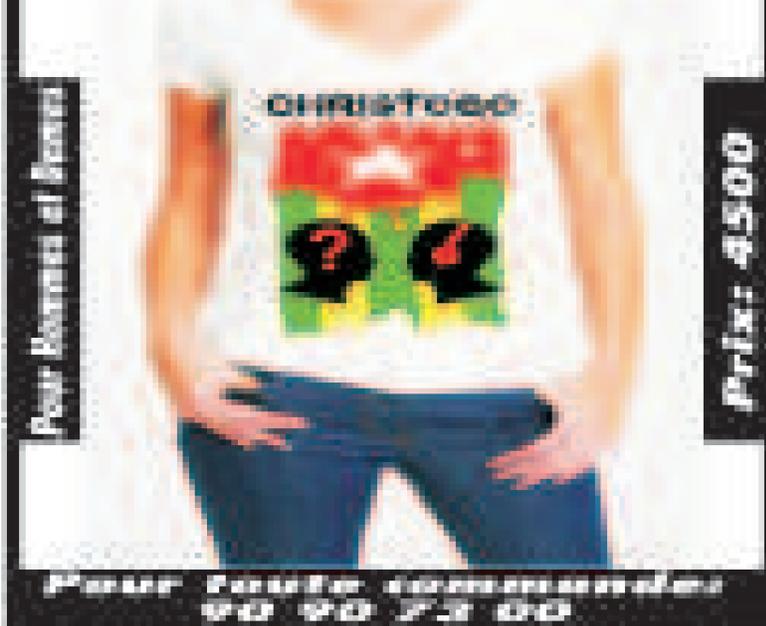
Si dans certaines familles, des parents acceptent le douloureux verdict avec un mélange de pincement au cœur et une bonne dose de sagesse dans l'expression de leur colère et déception, d'autres par contre optent pour un acharnement ou purement une répression à la limite sauvage avec des violences physiques, psychologiques et morales. C'est le cas d'un parent à Adidogomé à Lomé. I.F. est son enfant. Cette dernière, la vingtaine, rentre au soir de la proclamation des résultats larmes aux yeux à la maison et annonce la mauvaise nouvelle. D'un bond furieux digne d'un prédateur, son papa se jette

sur elle, lui assène coups de poings et gifles couplés de sales injures avant de lui intimer l'ordre de sortir de la maison. C'était vers 18h30 min. A 19 heures, une tante à qui elle a l'habitude de se confier l'appelle au téléphone et lui déverse : « Ne viens plus chez moi, je ne sais pas qu'à l'école, au lieu d'apprendre, tu te vends aux professeurs. Si tu te perds un jour pour te retrouver chez moi, tu verras ». I.F appelle une de ses amies et lui confie toutes ses misères dans la nuit, le lendemain matin vers 5h30, elle lui balance un sms : « Je n'en peux plus... j'ai décidé d'en finir avec tout ça. Mon petit frère m'a dit que c'est notre professeur d'Histoire-Géo qui est venu dire au papa qu'à l'école je cours trop après les professeurs et que je n'apprends pas. Prends soin de toi ». L'amie lui répond, mais le message n'arrive pas à destination, elle tente de la joindre, inaccessible. La phrase : "j'ai décidé d'en finir avec tout ça" résonne dans sa tête. Prise de panique, elle débarque dans la maison de son amie et partage son inquiétude avec la famille. Le papa était resté indifférent. Un frère se rue sur la chambre de I.F et frappe en vain. Sous l'effet de la psychose, il défonce la porte. Un spectacle d'une gravité tragique s'impose à leur vue. Une chaise au milieu de la chambre, une corde nylon bleue attachée à un

chevron de la charpente du toit ; ayant montée sur la chaise, I.F était en train de nouer l'autre bout de la corde, mais elle n'eut pas le temps d'enserrer sa gorge, et sera sauvée de justesse. Rougissant de honte et ayant piqué une peur panique, le papa a appelé immédiatement la maman de l'enfant qui vit au Bénin de venir chercher son enfant pour les vacances. N'eût été la présence d'esprit et la promptitude d'une amie, cette jeune fille, 23 ans, se serait donné la mort, la faute à l'intolérance d'un papa qui a cru à tort qu'en ayant recruté un professeur-répétiteur pour chaque matière à son enfant, qu'en investissant lourd dans ses études, l'année scolaire devait être couronnée seulement et uniquement par la réussite. Aucun parent ne saura applaudir un enfant qui a échoué, mais si c'est le cas, il faut se montrer tolérant, un peu affectueux et punir avec tact et sagesse. Et pour tout élève, l'échec à un examen doit être vécu comme, au-delà d'un coup du destin, une alerte sur des insuffisances qu'on a la capacité de corriger à la prochaine avec brio. Et si cela peut nourrir votre foi et persévérance, rappelons qu'un compatriote, important homme politique, assumant aujourd'hui une haute fonction de la République, a passé son BAC II sept fois. Marrant tout de même...

BROOHM Ani

CONSOMMONS PRODUITS TOGOLAIS



NEW LOOK SERVICE AGENCE DE PHOTOGRAPHIE

Nos différentes prestations:

- Reportage photo - vidéo
- Agrandissement tous formats
- Retouche de vieilles photos
- Traitement d'images
- Conception des affiches publicitaires
- Photos passport express
- (visa USA,Canada, Europe)
- Carte de visite
- Carte d'invitation
- faire part.



Mieux vous servir est notre préoccupation!

infoline:(+228)90 25 60 71.

Pour tous vos besoins d'annonce et de publicité, Le Journal La Symphonie Contact: 22 43 09 59

IMAGINATION

PRESENTE

1^{er} STREET WEAR
CONSCIENT



MADE IN TOGO

T-SHIRT à 6000FCFA

DISPONIBLE AU 90 21 25 87 / 91 74 16 84

THE BLOOD OF JESUS
First Class Beauty Center

- o Coiffure
- o Comblement de rides
- o Massage
- o Esthétique
- o Injection Eclaircissant
- o Maquillage permanent

Your beauty is our pride

Contact: 90 04 10 75 / 90 09 23 81